

Bilan au préscolaire



Bonjour à toutes et tous,

La fin d'année approche et par la même occasion, le bilan de fin d'année à l'éducation préscolaire. Voici quelques précisions concernant le dernier bulletin (bilan):

1. Il est important de vous référer aux **normes et modalités** de votre école en ce qui concerne la **communication** des résultats au bilan pour le préscolaire. Dans ce document, chaque école précise les orientations en ce qui concerne l'évaluation.
2. Ce qui est **obligatoire** par le MELS, c'est le bulletin national, soit une note globale (A-B-C-D).
3. Puisque nous avons fait le choix d'avoir un document d'accompagnement au bulletin national à notre Commission scolaire, il serait pertinent que le dernier bulletin puisse faire l'état des **forces** et des **défis** de l'élève en plus du **niveau de développement atteint** selon les **attentes** de la fin du préscolaire (A-B-C-D).
4. Une concertation de l'équipe est nécessaire lorsqu'il est question d'évaluation.

Vous trouverez dans les pages suivantes des détails sur le document d'accompagnement au bulletin, la légende et les attentes de la fin du préscolaire.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions ou des commentaires.

Bonne continuité!

Claudine Perreault, conseillère pédagogique
Commission scolaire des Découvreurs
(418) 652-2121 poste 4153
claudine.perreault@csdecou.qc.ca

Précisions le pour le document d'accompagnement au bulletin national

Forces et défis (Message 1 et message 2) :

Il n'y a **pas d'obligation** de mettre des forces et des défis pour toutes les compétences.

Vous pouvez cependant faire des **choix** selon les informations pertinentes que vous souhaitez communiquer aux parents.

À la dernière étape, certains enfants auront démontré de nouvelles habiletés ou de nouveaux défis qui n'avaient pas été observés en cours d'année. Il peut donc être très pertinent pour le parent d'être au courant de ces nouvelles observations.

Commentaires :

Il n'y a **pas d'obligation** de mettre des commentaires pour toutes les compétences.

Vous pouvez cependant faire des **choix** selon les informations pertinentes que vous souhaitez communiquer aux parents. Par exemple, en cours d'année, un élève a éprouvé certaines difficultés (C) pour la compétence 3 « Entrer en relation avec les autres » et à la dernière étape cet élève a démontré une belle amélioration dans son ouverture aux autres.

Même si l'élève répond encore partiellement aux attentes, il peut être rassurant pour le parent d'être informé que son enfant continue de progresser grâce aux différentes interventions.

Message personnalisés (Commentaire général) :

Aucun espace n'est réservé à des commentaires d'ordre général, sauf à la première communication. Si vous voulez inscrire un message personnalisé, vous pouvez utiliser une feuille en annexe pour vos commentaires généraux de fin d'année.

Le bulletin et le document d'accompagnement doivent contenir des informations relatives à la réussite scolaire de l'élève. De plus, il avait été convenu avec le comité d'évaluation de ne pas ajouter un espace commentaire personnel, puisque plusieurs enseignantes avaient manifesté que cela ajoutait une obligation supplémentaire à inscrire quelque chose dans cette section.

Précisions sur la légende au bulletin

En cour d'année, votre jugement porte sur le **développement** de chaque élève au regard des six compétences. À la 3^e étape, le jugement porte sur le **niveau de développement atteint** pour chaque compétence (*voir Attentes de la fin du préscolaire p.4*).

Puisque la légende prescrite par le MELS diffère en cours et en fin d'année scolaire, voici quelques précisions pour éclairer votre jugement.

Légende prescrite au bulletin national :

2. RÉSULTATS

LÉGENDE		
Cote	Étapes 1 et 2	Étape 3
A	L'élève se développe très bien	L'élève dépasse les attentes du programme
B	L'élève se développe adéquatement	L'élève répond aux attentes du programme
C	L'élève se développe avec certaines difficultés	L'élève répond partiellement aux attentes du programme
D	L'élève éprouve des difficultés importantes	L'élève ne répond pas aux attentes du programme

Précisions sur la légende à l'étape 3 (bilan):

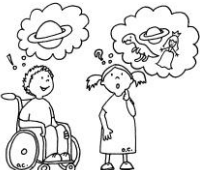



Cote	Étape 3
A	L'élève dépasse les attentes du programme L'élève a atteint un niveau de développement très satisfaisant de la compétence. L'élève se développe très bien.
B	L'élève répond aux attentes du programme L'élève a atteint un niveau de développement satisfaisant de la compétence. L'élève se développe bien.
C	L'élève répond partiellement aux attentes du programme L'élève a atteint un niveau de développement acceptable de la compétence. L'élève se développe avec certaines difficultés et a parfois besoin de soutien.
D	L'élève ne répond pas aux attentes du programme L'élève n'a pas atteint le niveau de développement de la compétence. L'élève éprouve des difficultés importantes et a besoin de soutien.

Portrait d'un élève « A » :

- Dans la majorité des situations d'apprentissage, des projets ou des activités l'élève **répond aux attentes de façon très satisfaisante** et **se développe très bien**.
- En général, l'élève s'engage de façon **autonome** dans les jeux, les projets ou les activités.
- L'élève démontre une **constance*** dans ses habiletés (toujours, souvent, dans la majorité des situations...).
- L'élève démontre une **aisance** dans son développement (réussit avec facilité).
- L'élève démontre qu'il a acquis de l'**assurance** face à la tâche ou la situation.
- L'élève **s'engage** dans ses apprentissages et est capable de **réinvestir** ses connaissances.

**Ainsi, un élève « A » en cours d'année, ne devrait pas obtenir un « B » en fin d'année, à moins d'une situation particulière.*

ATTENTES À LA FIN DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Compétence 1	Se développer sur le plan sensoriel et moteur (Développement psychomoteur)
	L'enfant, placé dans des situations de classe variées et comportant des défis réels, a un répertoire d'actions plus vaste. Il adapte ses actions à son environnement physique et humain et se conforme aux règles de sécurité, selon un degré d'efficacité correspondant à la tâche et à son propre développement. L'aisance acquise dans ses gestes et ses mouvements le prépare aux apprentissages qui exigent plus de coordination et de dextérité.
Compétence 2	Développer sa personnalité (Développement affectif)
	L'enfant apprécie mieux ses forces et commence à composer avec ses limites. Il a une meilleure connaissance de lui-même et il est capable de se faire reconnaître comme personne et de reconnaître ce qui le distingue des autres. Il fait valoir ses idées, les explicite et pose des actions autonomes et responsables.
Compétence 3	Entrer en relation avec les autres (Développement social)
	L'enfant est capable de vivre avec les autres d'une façon harmonieuse. Il communique avec différentes personnes et peut partager, proposer son aide et encourager les autres. Il apprécie les différences individuelles et s'engage activement dans la vie de groupe.
Compétence 4	Communiquer oralement (Développement langagier)
	L'enfant est capable de s'exprimer et de s'expliquer pour être bien compris par les autres enfants et les adultes. Il sait écouter une question ou une consigne et peut y répondre adéquatement. Il réagit de manière positive aux activités qui mettent en cause ses habiletés langagières, notamment dans les domaines de la lecture et de l'écriture. Il est initié aux différentes formes et fonctions du langage et les adapte à diverses situations de communication.
Compétence 5	Se familiariser avec son environnement (Développement cognitif)
	L'enfant connaît le plaisir d'apprendre. Il est curieux et sait faire appel à ses connaissances et à sa pensée créatrice dans ses jeux et dans la réalisation de projets. Il utilise quelques éléments de base des différents domaines d'apprentissage que sont les arts, l'univers social, la mathématique, la science et la technologie. Il partage ses découvertes.
Compétence 6	Mener à terme des projets et des activités (Développement méthodologique)
	L'enfant réalise des projets personnels, d'équipe ou de groupe à sa mesure. Lorsqu'il s'engage dans une activité ou un projet, il réutilise ses connaissances antérieures pour le planifier. Il entrevoit les principales étapes du projet et peut décrire la démarche à utiliser. À la fin de l'activité ou du projet, il peut faire état des connaissances qu'il a acquises. Il développe ainsi des capacités et des habiletés qui serviront d'appuis à d'autres apprentissages.

Référence : Programme de formation de l'école québécoise, MELs 2006